

# EPILOGUE DU CONFLIT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE BELLAVISTA

Compte-rendu de la réunion du 14/09/2017 à Bellavista  
(Nueva Cajamarca, Rioja, San Martín, Pérou)

Par Jean Loup Guyot, James Apaéstegui et Xavier Robert

## Participants :

- Maria Dorcas Santa Cruz Valderrama, Responsable de la promotion touristique de la Municipalité de Nueva Cajamarca
- Cristian Davila Fernandez, Assesseur légal de la Municipalité de Nueva Cajamarca
- James Apaestegui, Président de l'Espeleo Club Andino (ECA), chercheur de l'Institut de Géophysique du Pérou (IGP)
- Jean Loup Guyot, Représentant de l'Institut Français de Recherche pour le Développement (IRD)
- Xavier Robert, spéléologue de l'ECA et chercheur à l'IRD
- Fidel Calderon Eaona, Président de la Ronda Campesina de Bellavista
- Santos Luciano Romero Vargas, Teniente Gobernador de Bellavista
- Cesar Calderon, Président en charge de la Junta Vecinal
- 2 policiers de la Police Nationale du Pérou, commissariat de Nueva Cajamarca
- 1 policier municipal (Serenazgo) de Nueva Cajamarca

## Déroulement de la réunion :

La réunion, organisée à la demande de la municipalité de Nueva Cajamarca, débute à 14 h Dorcas préside la réunion.

Fidel nous informe qu'ils ont fait une réunion du village la veille au soir, et qu'il en ressort les points suivants :

1. Le village n'a pas été informé de notre venue.

2. Nous n'avons pas demandé d'autorisation pour visiter la grotte.

3. Le vol de matériel a été commis par 8 jeunes du village dont 2 mineurs. Un des mineurs est son propre petit fils.

4. Il ne sait pas qui a coupé la corde restée en place.

James explique qu'il n'était pas présent au moment de l'incident, mais qu'il est avec Jean Loup responsable de l'expédition. Il expose la situation telle que vécue par les spéléologues, lit le CR fait par Naomi, Patrice, Mathias et Jean Yves, et informe l'assistance du dépôt de plainte au commissariat de police de Trujillo.

Dorcas rappelle les différentes actions de la municipalité suite à l'incident.

Jean Loup explique que cette plainte est suivie de près par l'Ambassade de France au Pérou, et que des poursuites seront engagées à l'encontre des coupables. Il rappelle les conséquences que cela aurait pu avoir si Damien avait chuté dans le puits. Il évoque aussi la séquence TV à venir sur Canal 7. Quelle image pour le village ? Luciano explique la position du village.

Une discussion s'installe au cours de laquelle la position des représentants de Bellavista est que les torts sont partagés : les jeunes n'auraient pas dû retirer les cordes d'une part, mais nous aurions dû les prévenir d'autre part.

James et Jean Loup répondent que nous avons toutes les autorisations nécessaires, convenios avec la municipalité de Nueva Cajamarca, le SERNANP, le IIAP, l'INGEMMET, l'IGP, etc.

---

Cristian intervient et rappelle fermement que la grotte est propriété de l'état péruvien, et que nous n'avons pas à demander l'autorisation à la communauté pour aller l'explorer. Il explique que ce qui s'est passé s'appelle du vol aggravé, du recel de matériel volé, et de la mise en danger de la vie d'autrui, dont celle des deux mineurs embarqués dans cette expédition.

Adam et Alex, 2 des 8 jeunes incriminés sont présents et interviennent. Alex répète devant l'assemblée que l'ordre lui a été donné par Luciano de retirer les cordes. Luciano dodeline de la tête. Fidel répond que cela n'est pas officiel car pas d'ordre écrit de la part de Luciano ou de lui-même.

Alex explique qu'il n'est pas un voleur, qu'une corde (celle de l'entrée) est chez Adam, et que les autres sont restées dans un puits, bien rangées, ils n'arrivaient pas à les sortir car trop lourdes. Fidel demande à Adam d'aller chez lui chercher la corde de l'entrée. Il y va, encadré par les deux policiers. De retour 30 min plus tard, nous récupérons une corde de 12 m qui était bien une partie de celle de l'entrée.

Alex et Adam, qui réalisent maintenant la gravité de la situation, nous proposent d'aller ensemble dans la grotte chercher les cordes manquantes, qui, selon eux, sont bien à l'abri des crues et des regards. Nous n'avons pas le matos pour cela et nous leur interdisons de prendre le risque d'aller seuls chercher ces cordes.

Jean Loup demande à Alex pourquoi une corde (celle qui était coupée) était encore en place dans la cavité. Alex lui explique qu'ils n'ont pas réussi à atteindre l'amarrage. Il répète également qu'il n'a pas coupé la corde.

Fidel reconnaît l'erreur de la communauté, il semble ébranlé par la situation et demande comment ils peuvent réparer cela ?

Après discussion entre James, Jean Loup et Xavier, et considérant que nous allons récupérer les cordes stockées dans les premiers puits, nous estimons à 300 euros la perte sèche du matériel posé en aval, après les crues de la saison des pluies. Aussi nous demandons le remboursement de 1000 soles.

Fidel s'engage à poursuivre l'enquête et à récupérer les 1000 soles auprès des 8 impliqués dans un délai maximum de 30 jours, et de la transmettre à Dorcas, qui elle-même la déposera sur le compte de Liz (trésorière ECA). Les autorités de Bellavista nous demandent de continuer nos études et explorations sur le massif et s'engagent à protéger les spéléologues et leurs équipements.

Jean Loup s'engage à aviser l'Ambassade de France au Pérou de l'évolution positive de la situation à Bellavista. James fait de même concernant les autorités péruviennes à Lima.

Alex demande à chacun de nous de bien vouloir excuser ce qui s'est passé, il est le seul à le faire.

La réunion se termine à 17 h.